

Conseillers municipaux	Présence / Absence
PINEL Jean-Claude	Présent
HERAILH Pierre	Présent
PICOUET Eliane	Présente
ESPADA Cyril	Présent
HEBRARD André	Présent
NOURET Jean-Claude	Présent
PAGES Maryse	Présente
BRUNO Elisabeth	Présente
GAY Sylvie	Présente
BARLERIN Anne-Charlotte	Absente
PENCHENAT Loïc	Présent
GALANTI Laurie	Présente
JACQUIER Philippe	Pouvoir à TABOUELLE Alain
TABOUELLE Alain	Présent
CARSALADE Isabelle	Présente

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

Date de la Convocation : 30/07/2026

Date du Conseil Municipal : 03/08/2026

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 15

- En Exercice : 15

- Présents : 13

- Pouvoirs : 1

Secrétaire de séance : Jean-Claude NOURET

Le 03 août 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Délibération 2026/44 : Décision modificative n°3 au budget principal (07620) – Amortissement SIRP ;

Considérant le paiement, au cours de l'exercice 2025, de la facture du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique à hauteur de 12 822,35 € pour les investissements réalisés en 2024 par le SIRP (éclairage LED, cloison de douche, équipement Wifi, frigo),

Considérant la nécessité d'amortir cette dépense sur une durée de 5 ans,

Considérant la nécessité de modifier le montant des amortissements au budget principal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

- ACCEPTE la décision modificative n°3 au budget principal (07620) suivante :

Imputation	Ouvert	Réduit
D F 023 023 (ordre)		2 564,00 €
D F 042 681 (ordre)	2 564,00 €	
R I 021 021 OPFI (ordre)		2 564,00 €
R I 040 280415331 OPFI (ordre)	2 564,00 €	

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
 Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.

Le Secrétaire de séance, M. Jean-Claude NOURET.

